



L'ABEILLE DU SALEVE

RUCHER ECOLE

Réunion du jeudi
29 juillet 2021

- La réunion se déroule en deux parties.

- La première partie débute à 18 heures sur le parvis de la MJC de Reignier et consiste en la distribution des médicaments commandés par les adhérents de « L'Abeille du Salève ». Cette distribution est assurée par madame France GAVE, Présidente du Groupement Départemental Sanitaire Apicole de la Haute-Savoie.

- La seconde partie est assurée par téléconférence ; elle est animée par monsieur Pierre TOMAS-BOUIL et porte sur le frelon asiatique. En voici le compte rendu réalisé par monsieur Pierre TOMAS-BOUIL :

Bonjour,

BILAN SIGNALEMENT

- 1) Deux signalements seulement pour le département 74 en juillet via la plateforme frelonsasiatiques.fr
- 2) A Genève localisation d'un nid primaire tardif
=> Hypothèse : la situation météorologique a perturbé le développement des colonies de frelons (hypothèse à consolider avec autres départements en Auvergne Rhône-Alpes)

DECISIONS PRISES EN REUNION

- 1) Démarrage de la campagne d'été le 16 août. L'objectif du piégeage d'été consiste à capturer des frelons asiatiques vivants et que l'on va relâcher pour localiser les nids (télémétrie)
- 2) Utilisation des pièges sentinelles (cylindriques). Mettre une éponge sucrée à l'intérieur du piège pour nourrir les frelons.
- 3) Si utilisation d'autres types de pièges. Dans ce cas arrêter le piégeage si l'on capture d'autres insectes.
- 4) Si on capture un frelon vivant: signaler la présence de frelon sur la plateforme frelonsasiatiques.fr et envoyer un mail sur frelon@abeille-du-saleve.org
- 5) Samedi 8 août : venir chercher l'appât à mettre dans les pièges d'été élaboré par monsieur Damien LECHEVALLIER. Apporter une bouteille pour le récupérer. (La date est à confirmer par monsieur Roland DETRAZ)
- 6) Samedi 8 août apporter le plateau du piège sentinelle pour une mise à jour (améliorer le système de diffusion odeur appât). Cette date doit être confirmée par monsieur Roland DETRAZ.
- 7) Diffusion d'un document par monsieur Damien LECHEVALLIER sur la technique de piégeage (hauteur du piège, distance par rapport aux ruches, éponge, ...). Cordialement, Pierre.

Alain LACRAZ, Secrétaire

Référence document : PV 2021-08-29

Association Loi de 1901, déclarée sous le N° 152-88 à la Sous-Préfecture de Saint-Julien en Genevois
Siège Social: Mairie de Reignier - 74930 REIGNIER-ESERY - <http://www.abeille-du-saleve.org/>